

# CARPE :



## Transformer l'essai

La généralisation de l'autorisation de pêcher la carpe la nuit s'inscrit dans la politique que la fédération souhaite mettre en œuvre pour ouvrir aux pêcheurs des espaces de libertés et répondre concrètement à leurs attentes.

## Les associations ont la parole

La réunion annuelle des présidents et trésoriers des associations de pêche du département, le 16 novembre 2007, était l'occasion de tirer les leçons de cette première année d'expérience.

Les remarques négatives ont été fort peu nombreuses.

La première concernait l'usage abusif des bateaux pour amorcer ou tendre les lignes, en particulier sur des plans d'eau de taille modeste où les autres pratiquants, par souci de bonne entente, n'utilisent pas d'embarcation pour pêcher.

Sur ce point qui relève de sa compétence, la fédération a rappelé que la réglementation mise en place